

Juin 2024

POLITIQUE EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Créé par le monde agricole en 1983, et fort de son lien historique avec la Ferme France, Avril fonde sa croissance depuis 40 ans sur un modèle unique de création de valeur : tous les bénéfices sont réinvestis en faveur d'une dynamique de filières fortes et de son développement en France comme à l'international, de l'amont agricole jusqu'aux produits élaborés. Présent à la fois dans les secteurs de l'alimentation humaine, de la nutrition animale, de la chimie et des énergies renouvelables, le Groupe a construit un lien fort entre ses activités animales et végétales.

Conscient des attentes sociétales sur le sujet du bien-être animal, Avril s'est doté depuis 2017 d'une politique dédiée, couvrant les espèces et filières suivantes en France : porc, poule pondeuse, volaille de chair, lapin et ruminant. Cette politique a été mise à jour en mai 2024 pour tenir compte des évolutions réglementaires, des actions engagées par le Groupe et de la modification de périmètre d'action en lien avec les cessions et acquisitions de l'entreprise.

Ce document établit le cadre de référence pour nos collaborateurs en interne et s'applique également aux élevages faisant partie de notre périmètre de responsabilité.

Notre ambition

La bienveillance envers les animaux ainsi que leurs bonnes conditions de vie, de transport et d'abattage sont pour nous des points d'attention majeurs. Chez Avril, nous avons une conviction : agir pour le bien-être des animaux, c'est une exigence éthique et une condition essentielle pour la qualité de nos produits. Le bien-être animal fait partie intégrante de SPRING, notre démarche de responsabilité sociétale.

Notre politique repose sur deux grands axes qui fixent notre ambition :

- **Identifier et supprimer les situations inacceptables** dans les élevages. Par « inacceptable » nous entendons : un non-respect avéré du cadre réglementaire ou des fondamentaux de conduite d'élevage (accès suffisant à l'eau et à l'alimentation, absence d'animaux en souffrance, bonnes pratiques de gestion des animaux morts en élevage).
- **Faire progresser les pratiques** par des démarches d'amélioration continue portant sur la protection et le bien-être des animaux, en lien avec les différents acteurs des filières.

Notre périmètre de responsabilité

Acteur important des filières animales françaises, Avril travaille avec près de 26 000 éleveurs. C'est notre responsabilité d'agir en faveur du bien-être des animaux, en étant à la fois à l'écoute des attentes des consommateurs et aux côtés des éleveurs pour y répondre.

En pratique, notre périmètre de responsabilité sur le bien-être des animaux porte sur nos propres opérations et sur environ 1 100 élevages¹ ayant une relation d'affaires avec Avril qui va au-delà de la relation client- fournisseur. Ainsi, ce périmètre comprend des élevages en contrat ou engagés dans une filière où Avril est détenteur du cahier

¹ Valeur indicative : le nombre d'élevages dans ce périmètre varie légèrement chaque année.

des charges ainsi que des élevages dont une part de capital majoritaire est détenue par Avril². Nous pouvons, dans ce cas de figure, formuler des demandes précises aux éleveurs et ces derniers, en tant que responsables directs du bien-être de leurs animaux, doivent les prendre en compte. Les éleveurs dont les pratiques ne seraient pas alignées avec nos demandes sont accompagnés pour se mettre en conformité. À défaut d'amélioration, Avril cessera toute relation commerciale avec les élevages concernés.

Avril est également actionnaire d'une ferme de recherche multi-espèces sur le site de Sourches, à Saint-Symphorien. Cette ferme est composée des sociétés Euronutrition (société codétenue à 50% par le groupe) et Agroévolution (détenue à 100% par le groupe). La ferme de Sourches, dans laquelle sont menés des essais de haute précision en nutrition et pratiques d'élevage sur les espèces majeures, sert l'innovation du Groupe en nutrition animale, et notamment la recherche et le développement de solutions qui contribuent à améliorer le bien-être de milliers d'animaux d'élevage.

Notre approche

En ligne avec les réglementations européennes et nationales, Avril fonde sa politique sur une définition du bien-être animal reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) : **les cinq libertés fondamentales des animaux d'élevage** – libertés physiologique, environnementale, sanitaire, comportementale, psychologique³.

Notre approche sur le terrain est pragmatique et axée sur les moyens. Celle-ci est fondée sur une attitude de bienveillance envers les animaux – faisant écho à la première valeur d'Avril : le respect – ainsi que sur la mise en place d'actions pour prévenir toute douleur ou stress inutiles.

Nos quatre principes directeurs

Le bien-être des animaux est conditionné par de multiples facteurs que nous avons choisi d'organiser autour de **principes directeurs** afin de guider nos actions

1 – Nutrition : Bien nourrir les animaux

L'alimentation permet de couvrir les besoins des animaux en nutriments essentiels et d'exprimer des comportements naturels propres à chaque espèce. En participant au fonctionnement physiologique, la nutrition est un facteur essentiel au bien-être des animaux. Ainsi, les stratégies alimentaires contribuent à la bonne croissance de l'animal, à son confort digestif, au contrôle du parasitisme, au maintien de son équilibre immunitaire, à la gestion de ses stress, qu'ils soient chroniques ou occasionnels.

Nutrition – La nutrition des animaux est notre cœur de métier et notre premier levier pour contribuer au bien-être des animaux. Avril est en mesure d'apporter les solutions alimentaires adaptées à chaque espèce, à chaque stade physiologique et à chaque mode de production. En complément, nos sociétés expertes développent des solutions nutritionnelles et de biocontrôle (premix, prémélanges d'actifs, additifs, spécialités nutritionnelles) et des services afin d'améliorer équilibre alimentaire et bien-être des animaux.

² Notre périmètre de responsabilité est détaillé en annexe.

³ Les cinq libertés sont détaillées en annexe.

2 – Santé : Agir pour des animaux bien portants en élevage

Dans un élevage, la santé des animaux est un sujet prioritaire. C'est à la fois un élément déterminant de la performance économique pour l'éleveur et, comme le rappelle l'OIE, la base du bien-être des animaux. Compétence forte d'Avril, la maîtrise de la santé animale fait appel à plusieurs expertises rassemblées dans notre démarche de Gestion Sanitaire Durable (GSD)⁴. Celle-ci vise à réduire la consommation d'antibiotiques en privilégiant les solutions préventives (conduite d'élevage, biosécurité, vaccination, nutrition-santé, biocontrôle, etc.) plutôt que curatives. Les antibiotiques peuvent toutefois être utilisés (dans le respect des règles de prescription) pour traiter des animaux malades et en souffrance.

Biosécurité & Biocontrôle – L'hygiène, la propreté et la maîtrise des écosystèmes bactériens sont essentielles pour fournir un cadre de vie adapté aux animaux. La biosécurité recouvre l'ensemble des méthodes d'hygiène préventive qui permettent de limiter l'introduction et la diffusion des maladies dans les élevages. Plusieurs sociétés d'Avril développent et commercialisent des produits innovants pour améliorer le statut sanitaire des animaux.

Suivi vétérinaire – Nos équipes techniques collaborent avec les vétérinaires traitants des élevages et nous avons également une équipe interne de 16 vétérinaires qui interviennent auprès des groupements d'éleveurs partenaires. Les vétérinaires élaborent et suivent les plans sanitaires préventifs spécifiques à chaque production et mettent en œuvre des démarches de GSD.

3 – Habitat : Veiller aux bonnes conditions de vie des animaux

Lieu central d'une exploitation, le bâtiment d'élevage a un effet direct sur les conditions de vie des animaux mais également sur les conditions de travail des éleveurs et leur sécurité.

Conduite d'élevage – Au quotidien, notre encadrement technique (300 collaborateurs) apporte, par son suivi et ses conseils, un appui à la maîtrise des paramètres d'ambiance indispensables à la bonne santé des animaux (qualité de l'air et de l'eau, température, hygrométrie, etc.).

Amélioration progressive de l'habitat – Avril accompagne ses éleveurs partenaires via des conseils techniques, des essais d'habitats alternatifs, ou éventuellement des aides financières pour la modernisation des bâtiments existants. Un accompagnement financier est destiné à la modernisation des élevages afin de promouvoir le bien-être animal et la performance environnementale des bâtiments d'élevage. Par exemple, sur la filière volaille, Sanders, la filiale nutrition animale d'Avril, propose des aides pour la construction et la rénovation des bâtiments (mise en place de lumière naturelle, enrichissement du milieu, etc.) et leurs équipements.

En 2023, Sanders a reconduit un plan d'aides pour l'élevage de demain d'un montant de 6 M€5. L'objectif du 3ème volet de ce plan d'aides était de contribuer au bien-être des animaux et à celui des éleveurs. Ainsi, des aides ont pu être allouées pour l'aménagement des parcours arborés : pour la plantation des végétaux et/ou de la main d'œuvre pour les élevages de poule pondeuse.

⁴ Voir notre page dédiée à la GSD : [Démarche Gestion Sanitaire Durable | Sanders](#)

⁵ Voir le communiqué de presse sur le plan d'aides 2023 :

https://www.sanders.fr/sites/default/files/cp_plan_daides_pour_lelevage_de_demain_def_1.pdf

4 – Intégrité : Cultiver la bienveillance vis-à-vis des animaux

En recherche – Avril est actionnaire d'une ferme de recherche sur le site de Sourches (Sarthe), qui a vocation à servir l'innovation en Nutrition Animale. Cette ferme de recherche est un lieu d'innovation, avec des essais de haute précision réalisés chaque année pour mieux connaître les besoins des animaux, et donc promouvoir les meilleures solutions possibles. Un essai consiste à comparer différents aliments ou pratiques d'élevage, afin d'évaluer leurs effets sur la production de viande, d'œufs ou de lait, le comportement, le bien-être ou encore les rejets environnementaux des animaux. Les données collectées permettent d'améliorer l'alimentation, les conditions de vie et l'impact environnemental des animaux d'élevage en France et à l'international. Au-delà des activités de recherche et d'innovation, ce site sera orienté demain autour du déploiement terrain des innovations.

Dans un souci permanent de faire progresser ses pratiques, la ferme de Sourches a mis en place un cadre de référence sur le bien-être animal et une démarche pour diffuser au quotidien une culture de bienveillance envers les animaux. Ainsi, le personnel de Sourches, les chercheurs, les ingénieurs d'essais sont formés au bien-être animal et à l'expérimentation. Ils observent les animaux quotidiennement pour s'assurer de leur bien-être. Une structure dédiée bien-être animal passe en revue les essais et pratiques pour identifier les axes de progrès (formations, investissements, procédures, etc.). Ce travail est mené en collaboration avec un vétérinaire externe pour améliorer la santé, le confort des animaux et faire progresser la relation homme-animal.

La majorité des essais réalisés à la ferme de Sourches porte sur l'aliment. Dans ce cas, de simples pesées, relevés de consommations et observations des animaux suffisent pour la comparaison des aliments étudiés. Les animaux sont élevés dans des conditions similaires à celles d'une ferme classique. Plus de 95 % du lait, de la viande ou des œufs des animaux élevés à Sourches rentrent dans les circuits de commercialisation habituels et participent à l'alimentation humaine. Conformément à la réglementation relative au bien-être des animaux élevés à des fins expérimentales (en particulier, la Directive 63/2010/UE), le centre de recherche bénéficie d'un agrément et certains essais font l'objet d'une saisine examinée et validée en amont par un comité d'éthique externe (le comité d'éthique des Pays de la Loire pour la ferme de Sourches) et par le ministère en charge de la recherche (Décret 2013/118 et arrêtés).

A la ferme de Sourches, cela concerne notamment les essais d'évaluation de la digestibilité des matières premières pour les ruminants, porcs, volailles, lapins. Ces études sont essentielles à la conception d'aliments bien valorisés par les animaux, qui permettent de couvrir leurs besoins et d'assurer leur bonne santé, tout en réduisant leur empreinte environnementale.

Par ailleurs, des essais peuvent être réalisés à la demande des entreprises d'Avril auprès d'autres centres de recherche qui répondent aux mêmes exigences réglementaires et dont les projets de recherche font également l'objet d'une validation auprès d'un comité d'éthique. Les essais réalisés portent sur l'évaluation de matières premières ou additifs pour la nutrition animale de manière à démontrer leur sécurité d'utilisation pour l'animal, le consommateur, l'utilisateur et l'environnement, ainsi que leur efficacité. L'efficacité visant à être démontrée porte sur des aspects technologiques (pour augmenter la conservation, limiter l'oxydation,), sensoriels (pour améliorer l'appétence), nutritionnels

(augmenter l'apport en énergie et en vitamines, ...), zootechniques (améliorer la digestibilité, ...) ou antiparasitaires (prévenir les infections ou limiter leur incidence, réduire le recours aux antibiotiques, ...).

Dans le cadre du processus d'autorisation réglementaire pour la mise sur le marché d'additifs en Union européenne, des essais *in vivo* peuvent être requis par les Autorités pour l'évaluation de l'efficacité de l'additif selon la fonctionnalité visée ou encore pour évaluer la sécurité pour les espèces animales cibles. Ceux-ci doivent alors respecter les exigences réglementaires de bien-être animal tout en suivant les critères établis par un système d'assurance qualité reconnu et audité (par exemple, Bonnes Pratiques de Laboratoire). L'essai doit être effectué par du personnel qualifié et en utilisant des installations/équipements appropriés.

Enfin, dans le cadre du processus d'autorisation réglementaire pour la commercialisation de substances chimiques (règlement européen REACH - Registration, Evaluation, Authorization and restriction of CHemicals) et lorsque c'est absolument nécessaire, des essais sont réalisés de manière à générer les données toxicologiques et écotoxicologiques requises visant à la protection de la santé humaine et de l'environnement. Ces essais sont réalisés auprès d'établissements agréés par les pouvoirs publics et sont donc en conformité avec la réglementation relative au bien-être des animaux élevés à des fins expérimentales.

Les projets menés par les entreprises Avril sont tous guidés par la règle des « 3 R ». Nous travaillons particulièrement sur les axes suivants :

- **Remplacer** : Nous travaillons à développer des méthodes alternatives aux essais *in vivo* de digestibilité par la complémentarité de différentes approches : modélisation, prédiction de la valeur nutritionnelle des matières premières par spectroscopie NIR6, modèles *in vitro*. Nous sommes impliqués dans deux consortiums public-privés qui regroupent d'autres acteurs de la profession. En complément, nous mobilisons des ressources en propre et des moyens Recherche, Innovation et Développement (RID) importants pour développer des méthodes alternatives pour lesquelles nous disposons déjà de preuves de concept prometteuses. Néanmoins, les essais sur animaux restent à ce jour nécessaires : d'une part pour produire des données de référence et ainsi permettre la calibration des méthodes alternatives, d'autre part pour satisfaire aux exigences réglementaires relatives à la délivrance d'autorisation pour la mise sur le marché de solutions fonctionnelles, et plus généralement pour effectuer des évaluations pour lesquelles des méthodes alternatives ne sont pas disponibles.
- **Réduire** : Une équipe de biostatisticiens est intégrée à la construction des protocoles d'essais et propose des plans d'expérience optimisant les dispositifs expérimentaux (nombre de bâtiments, nombre d'animaux) tout en garantissant la pertinence et la fiabilité statistique des réponses. En challengeant en amont d'un essai la question posée, en invalidant certaines pistes, cette approche nous permet de définir des essais pertinents et d'éviter des répétitions inutiles. En complément, nous travaillons à modéliser la réponse animale à la nutrition à partir de l'historique de nos données d'essais. Nous nous appuyons également sur les données existantes de la littérature scientifique, en ayant recours aux méthodes basées sur la similitude

⁶ Spectroscopie dans l'infrarouge proche

avec des substances existantes : lecture croisée, regroupement, poids de l'évidence ;

- **Raffiner** : En amont de l'essai, raffiner consiste à améliorer les conditions d'hébergement, travailler à l'enrichissement des milieux, éviter et limiter les stress chez l'animal, par la mise en œuvre de méthodes non invasives, et développer la relation homme-animal. Par ailleurs, chacun de nos protocoles d'essais définit des critères de bien-être au travers d'indicateurs précis et mesurables. L'observation quotidienne des animaux nous permet de réagir, d'ajuster et d'améliorer certaines pratiques afin de maintenir le niveau de bien-être des animaux. Plus spécifiquement, les dispositifs permettant l'étude de la digestibilité font l'objet d'un travail de recherche important afin d'améliorer les conditions de vie des animaux.

En élevage – Au quotidien, les éleveurs avec lesquels nous travaillons observent et sont au contact de leurs animaux afin de leur fournir les meilleures conditions de vie et de croissance. Les actions menées ont pour objectif de prévenir des situations pouvant affecter l'état de bien-être des animaux. Ainsi des interventions sur les animaux sont parfois nécessaires afin de prévenir certains risques de blessures. Pour le cas du porc, ces besoins sont justifiés dans le bilan sanitaire annuel (BSA).

Le plan d'aides pour l'élevage de demain de Sanders de 2023 contribue au bien-être des animaux et à celui des éleveurs en finançant des équipements mécanisés et/ou robotisés pour améliorer les conditions de manutention des animaux (équipement de vaccination, chariots types Eazyvac, robot de lavage, distributeur asséchant, etc.).

Pendant le transport – Avril s'applique à être vigilant sur le maillon transport. Afin de préserver l'intégrité physique des animaux, Avril s'attache à rappeler les fondamentaux et bonnes pratiques de chargement des animaux aux éleveurs.

Le plan d'aides pour l'élevage de demain de Sanders de 2023 contribue au bien-être des animaux en finançant des équipements de ramassage des animaux destinés à l'abattoir (espèce concernée : lapin). Il s'agit d'un chariot de transport bien-être qui a été développé pour les lapins et qui limite le nombre de manipulations d'animaux et améliore le bien-être animal, la maniabilité et le confort au travail. Il est également prévu de tester la mise à disposition des chariots dans les camions de transport d'une filière régionale pour un déploiement plus rapide et généralisé.

Mise en œuvre

En ligne avec notre double ambition – supprimer les situations inacceptables ; faire progresser les pratiques–, nous avons concentré nos efforts sur deux priorités : le suivi des élevages dans notre périmètre de responsabilité et l'aménagement des parcours arborés pour la poule pondeuse.

Suivi des élevages – Afin de favoriser de bonnes conditions de travail pour les éleveurs et de permettre des conditions de vie optimales pour les animaux, nous avons élaboré un indicateur interne : l'indicateur EVE, qualifiant les élevages engagés dans des démarches de production plus vertueuses. Cet indicateur couvre les élevages de volaille de chair, soit environ 600 élevages sur le périmètre national. Nous avons choisi de centrer cet indicateur sur les élevages de volaille de chair compte-tenu du nombre d'élevage sous la responsabilité d'Avril sur cette filière. Nous sommes aussi en contact permanent avec les acteurs de l'aval clients de cette filière, qui sont très demandeurs pour la faire évoluer

selon les attentes sociétales.

L'indicateur EVE se base sur des critères concernant les pratiques vertueuses qui appréhendent la complexité des enjeux auxquels doivent faire face les exploitations. Les critères traiteront de deux thématiques : le bien-être animal, en considérant le cadre de vie et l'environnement d'élevage ainsi que l'animal en lui-même ; et l'empreinte environnementale des élevages. L'objectif est d'évaluer 25 % de notre périmètre cible en 2024, 50 % en 2025 et 75 % en 2026, et d'établir des plans de progrès. L'indicateur EVE fait partie des 14 indicateurs de notre démarche de responsabilité SPRING. A ce titre, il est intégré au reporting RSE obligatoire d'Avril⁷.

Caractérisation bien-être animal des élevages - Nous travaillons en parallèle sur la caractérisation extra-financière de l'ensemble des élevages de notre périmètre de responsabilité, et intégrons des critères portant sur le bien-être animal dans nos outils de suivi des élevages. L'objectif est de pouvoir renseigner les aménagements en faveur du bien-être animal qui sont mis en place dans les exploitations : nombre et type d'enrichissements, pratiques portant sur l'intégrité des animaux (traitement du bec, dégriffage, etc.), respect du cahier des charges LPF (Le Porc Français) pour les filières porc Avril (ex : lumière naturelle pour les animaux), etc.

Développement de logement alternatif : cages collectives pour la filière lapin - Les nouvelles attentes sociétales et la législation européenne à venir s'orientent vers l'interdiction des cages en élevage de lapins en croissance. Dans ce contexte, Avril a participé à un groupe de travail multi-acteurs et multi-compétences (Sanders, Mixscience, éleveurs et groupement ELVILAP ainsi que la filière aval) : le programme Lap'Avenir 2, qui a développé un nouveau mode d'élevage, le Cuniloft®, conciliant bien-être de l'éleveur et bien-être animal. Ce nouveau mode d'élevage favorise l'expression des comportements naturels des lapins, avec la présence de terriers, de mezzanines surélevées et de lumière naturelle. Il permet aussi de redonner de la fierté au métier d'éleveur et encourage donc le renouvellement des générations d'éleveurs. La MSA Portes de Bretagne a apporté son expertise sur le volet gestes et posture et pénibilité au travail et ergonomie pour que la solution développée permette une réduction de la pénibilité au travail pour les éleveurs.

Le projet a été lauréat de l'appel à projet Structuration de filière FranceAgriMer et a été plébiscité par l'association welfariste CIWF pour l'amélioration du bien-être animal (obtention d'un lapin d'or en 2021).

A la date du printemps 2024, **3 élevages** ont été créés en Cuniloft® lapin, dont 2 jeunes installés. **3 bâtiments** ou **salles (volaille et ruminant) ont été convertis** en Cuniloft® lapin, et **une quinzaine de projets** sont en cours de création ou de réflexion pour la transformation, soit 17% du parc d'élevages où Sanders est en responsabilité. Enfin, 3 salles d'élevage ont été équipés d'autres types de logement alternatifs à la cage (parcs d'engraissements).

⁷ Démarche SPRING : [Une stratégie créatrice de valeur - Avril](#)

Evolution des parcours des pondeuses – Avril est engagé dans un plan d’aménagement de sa filière volaille de ponte afin de répondre aux attentes des consommateurs et garantir aux éleveurs une activité pérenne. L’objectif est d’arborer les parcours des éleveurs Label Rouge, Plein Air et Bio en y ajoutant des arbres et des arbustes. Nous avons développé en interne une classification des types de parcours en fonction de la densité d’arbres et d’arbustes présents. L’objectif est d’atteindre 100 % de parcours arborés à horizon 2030, avec un objectif intermédiaire sur 2025.

En complément, Sofiprotéol (société de financement filiale d’Avril) a la volonté de renforcer lors de ses investissements et dans le suivi de ses participations la bonne prise en compte du bien-être animal, et encourage les sociétés qu’elle finance à progresser dans ce domaine.

Gouvernance

La présente politique est portée par le comité exécutif d’Avril qui en définit les ambitions et les grandes orientations. L’équipe de direction du domaine Avril Solutions pour l’Agriculture (ASA) est garante de la mise en œuvre opérationnelle de la politique. Elle est aussi en charge du pilotage des projets de RID ainsi que de la mise à disposition de solutions nutritionnelles et l’accompagnement de la mise en œuvre des nouvelles pratiques d’élevage en lien avec le bien-être animal.

Les principes directeurs exposés dans la présente politique s’appliquent à l’ensemble d’Avril. L’équipe de direction ASA a pour mission d’en informer les autres acteurs des filières (éleveurs, transporteurs, abattoirs) avec qui elles interagissent.

Nos engagements en faveur du bien-être animal sur notre périmètre de responsabilité (8)

Principes directeurs	Nos engagements pour l’accompagnement des éleveurs
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multi espèces – Intensifier nos efforts de recherche et développement en nutrition sur nos principaux axes thématiques en lien avec le bien-être animal : confort digestif, contrôle du parasitisme, gestion des stress, équilibre immunitaire, accompagnement des nouvelles pratiques d’élevage ▪ Volaille de chair – Contribuer par la nutrition à la réduction des pododermatites⁹ ▪ Lapin – Développer une stratégie d’alimentation spécifique pour accompagner le développement des logements alternatifs
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multi espèces – Poursuivre la mise en œuvre de notre plan de progrès de Gestion Sanitaire Durable (GSD) pour un usage raisonné des antibiotiques ▪ Multi espèces – Étendre le suivi des consommations d’antibiotiques via des dispositifs adaptés (ex : Indic@vet¹⁰)
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porc – Accompagner des éleveurs mettant en place des cases de mise-bas en liberté pour les truies ▪ Poulet – Accompagner des éleveurs mettant en place des souches à croissance intermédiaire

⁸ Notre périmètre de responsabilité : nos propres opérations et des élevages en contrat ou engagés dans une filière avec Avril, ainsi que les élevages dont une part de capital est détenue par le Groupe.

⁹ Inflammations sur les pattes des volailles.

¹⁰ Indic@vet : application de traçabilité de l’usage des médicaments en élevage.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poulet – Déployer activement la lumière naturelle dans les élevages de poulets, notamment en soutenant financièrement l’installation de fenêtres ▪ Lapin – Développer l’habitat « bien-être¹¹ » en partenariat avec les clients aval et la grande distribution ▪ Lapin – Poursuivre les diagnostics de confort d’ambiance dans les élevages ▪ Volaille chair – Déployer l’indicateur EVE sur notre périmètre de responsabilité
<p>Intégrité des animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multi espèces – Poursuivre la diffusion et l’application de la règle des « 3 R : Remplacer, Réduire, Raffiner » dans l’ensemble de nos essais de recherche et développer des méthodes alternatives ▪ Porc – Mener des essais de nutrition et d’enrichissement du milieu pour réduire les pratiques de caudectomie ▪ Volaille chair – Déployer l’indicateur EVE sur notre périmètre de responsabilité ▪ Lapin – Mener des essais de nutrition et d’enrichissement du milieu favorisant le comportement naturel

¹¹ Habitat « bien-être » : Parcs collectifs ou cahiers des charges spécifiques « bien-être », accès à l’extérieur, etc.

ANNEXES

Définition du bien-être animal

Cette définition est reconnue au niveau international par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), elle se fonde sur de grands principes énoncés par le Farm Animal Welfare Council (FAWC), connus sous le nom des cinq libertés fondamentales :

1. Liberté physiologique – Absence de faim, de soif ou de malnutrition grâce à un accès à de l'eau fraîche et à une nourriture adéquate assurant la bonne santé et la vigueur des animaux.
2. Liberté environnementale – Environnement approprié comportant des abris et des zones de repos confortables, absence de stress climatique ou physique.
3. Liberté sanitaire – Absence de douleur, lésion ou maladie grâce à la prévention ou au diagnostic et traitement rapide.
4. Liberté comportementale – Possibilité d'exprimer des comportements normaux, propres à chaque espèce grâce à un espace suffisant et à des équipements appropriés aux besoins des animaux, et au contact avec des congénères.
5. Liberté psychologique – Absence de peur ou d'anxiété, grâce à des conditions d'élevage et pratiques n'induisant pas de souffrance mentale.

Les activités d'Avril dans les filières animales

5ème groupe agroalimentaire français, Avril est fortement engagé aux côtés des éleveurs, avec l'activité du domaine ASA : Avril Solutions pour l'Agriculture.

Regroupant les entreprises Sanders (nutrition animale), MiXscience (spécialités animales), Terrial (fertilisation organique) Feed Alliance (achat de matières premières) et Solteam (importation de soja non OGM, tracé et garanti « sans déforestation à destination de l'alimentation animale), le domaine ASA est engagé dans le développement de solutions globales au service d'élevages plus efficaces et plus durables en France et à l'international.

Notre périmètre de responsabilité dans les filières animales

Nous intervenons à différents maillons des filières animales. À l'étape d'élevage, l'implication d'Avril varie en fonction de la relation économique qu'entretient le Groupe avec les éleveurs. On distingue trois grands cas de figure :

- Relation de fournisseur : Avril vend de l'aliment à l'éleveur et lui fournit du conseil pour son utilisation optimale.
- Relation contractuelle ou de filière : Avril et l'éleveur sont liés par un contrat portant sur la reprise des productions issues de l'élevage, ou Avril et l'éleveur sont engagés dans une filière commune gérée par un ou plusieurs organismes de production.
- Relation capitalistique : Avril est au capital majoritaire de l'élevage.

Lorsque le Groupe est dans une relation de fournisseur, nos équipes techniques peuvent formuler des recommandations à l'attention des éleveurs clients.

Dès lors que le Groupe a une relation capitalistique, contractuelle ou de filière avec les élevages, nous sommes en mesure de formuler des exigences sur la question du bien-être animal. Cela représente environ 1 100 élevages, avec la répartition (indicative) par espèces suivante : 60 % volailles de chair, 19 % poules pondeuses, 11 % porcs, 10 % lapins¹².

¹² Valeurs indicatives : le nombre d'élevages dans ce périmètre et la répartition selon les espèces varie légèrement chaque année.

Nos projets de Recherche, Innovation et Développement (RID)

L'alimentation participe au bon fonctionnement physiologique et de ce fait contribue à la santé et au bien-être des animaux. Ainsi, nos projets de RID en nutrition contribuent, par le développement de produits et services, à l'amélioration du bien-être animal. Voici une liste non exhaustive des thématiques qui guident nos programmes de RID.

Projets RID
Gestion Sanitaire Durable
Contribuer au bien-être des animaux en développant des aliments ¹³ favorisant l'équilibre de la flore digestive [Porc, Volaille, Ruminant, Aquaculture]
Développement de solutions alternatives pour gérer le risque parasitaire [Volaille, Lapin, Ruminant]
Développement de solutions pour diminuer l'impact sur l'animal des biotoxines provenant des matières premières [Porc, Volaille]
Développement de solutions de biocontrôle ¹⁴ en élevage [Porc, Volaille, Aquaculture, Ruminant]
Indic@ponte et Indic@vol : outils de traçabilité permettant de collecter les indicateurs de performance des élevages de volaille [Volaille]
Développement d'outils d'audits des pratiques d'élevage, par exemple Aquascope : outil de diagnostic en vue d'améliorer la qualité sanitaire et bactériologique de l'eau en élevage [Multi espèces]
Bien-être animal
Essais sur les conditions de vie et enrichissement des milieux [Multi espèces]
Étude de l'impact de solutions alimentaires et d'hygiène sur la caudophagie [Porc]
Développement d'un programme alimentaire adapté aux porcs mâles non castrés [Porc]
Étude de l'impact de la forme et de la composition de l'aliment sur le comportement de poules non traitées du bec [Volaille ponte]
Solutions de nutrition et biocontrôle pour limiter l'apparition des pododermatites des volailles en élevage [Volaille]
Développement d'aliments et de solutions nutritionnelles pour atténuer les conséquences des conditions estivales ou tropicales sur les volailles et les ruminants [Volaille, Ruminant]
Podoscope : outil d'audit des pratiques d'élevage et de mesure des pododermatites [Volaille]
« 3R » Remplacer – Réduire - Raffiner
Développement de méthodes de mesures par imagerie et biomarqueurs fécaux, salivaires et dans les phanères [Porc, Ruminant, Lapin]
Développement de méthodes in vitro pour l'étude des activités antimicrobiennes, antiparasitaires, antivirales, antimycotoxines d'actifs naturels et leur libération au niveau gastro-intestinal [Multi espèces]
Développement de méthodes in vitro de prédiction des valeurs nutritionnelles des matières premières et aliments et fonctionnelle des actifs [Multi espèces]
Développement de méthodes de prédiction de la qualité nutritionnelle des aliments par spectroscopie NIR [Multi espèces]

¹³ Le terme « aliment » s'entend au sens réglementaire, et regroupe les additifs, les prémélanges, les matières premières et les aliments composés complets et complémentaires.

¹⁴ Les bactéries vivantes possèdent la capacité d'orienter les populations microbiennes du milieu colonisé notamment par le mécanisme d'exclusion compétitive. Leur utilisation peut donc favoriser l'installation des bactéries positives au détriment des bactéries indésirables. Le biocontrôle en élevage cherche à promouvoir un équilibre au niveau des écosystèmes microbiens, dans une approche plus durable que l'utilisation de certaines molécules chimiques.